



ALERIA

HISTORIC RALLY
ASPHALT - GRAVEL

MMXXI

8 - 12 JUNE 2021
VHC / VHRS



SOMMAIRE

ARTICLE 1 – ORGANISATION

ARTICLE 2 – CLASSEMENT DU TROPHY « Gravel – Asphalt »

ARTICLE 3 – PRIX DU TROPHY « Gravel – Asphalt »

ARTICLE 4 – VOITURES ADMISES

ARTICLE 5 – IDENTIFICATION

ARTICLE 6 – VERIFICATIONS TECHNIQUES

ARTICLE 7 – REMISE DES PRIX – SOIREE DE CLOTURE – « CENA »

ARTICLE 1 - ORGANISATION

Le **ALERIA HISTORIC RALLY TROPHY « Gravel – Asphalt »** est organisée par l'association SCUDERIA ORIENTE – Lieu-dit BRAVONE – 20230 LINGUIZZETTA, immatriculée au répertoire des Entreprises et des Etablissements sous le numéro SIRET 894 044 296 00016.

Le **ALERIA HISTORIC RALLY TROPHY « Gravel – Asphalt »** est un trophée qui ne compte pour aucun championnat et qui est éligible au seul rallye ALERIA HISTORIC RALLY.

D'un point de vue réglementaire, les concurrents du **ALERIA HISTORIC RALLY TROPHY** seront soumis à l'application des dispositions suivantes :

1/ du présent règlement particulier du ALERIA HISTORIC RALLY VHC ASPHALT ET VHC GRAVEL.

2/ du présent règlement

Tout ce qui n'est pas expressément autorisé par ce règlement est interdit.

1.1 Inscription

Les équipages souhaitant participer au ALERIA HISTORIC RALLY TROPHY « Gravel – Asphalt » doivent suivre le processus suivant :

- 1- **Adresser leur dossier d'engagement par courrier ou mail à :**

SCUDERIA ORIENTE
LIEU DIT BRAVONE – 20230 LINGUIZZETTA - FR
alerialhistoricrally@gmail.com

2- Procéder au paiement par virement ou par chèque à l'ordre de la SCUDERIA ORIENTE :



CREDIT AGRICOLE
DE LA CORSE

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE - IBAN

	Banque	Guichet	Numéro de compte	Clé
RIB FRANCE	12006	00022	82105421180	67
IBAN ETRANGER	FR76 1200 6000 2282	1054 2118 067		BIC AGRIFRPP820
Domiciliation	Nom et adresse du titulaire			
MORIANI (00022)	ASSOC. SCUDERIA ORIENTE			
Tél : 0495584000	LIEU DIT BRAVONE			
	20230 LINGUIZZETTA			

*Prière de s'assurer que les noms du concurrent et du titulaire du compte apparaissent bien en référence sur les virements et les justificatifs.

*En cas de forfait après la date de clôture des inscriptions, la somme de 800 euros sera retenue.

*En cas d'annulation du rallye (Covid inclus) la somme de 400 euros sera retenue.

Toute inscription au ALERIA HISTORIC RALLY TROPHY, devra impérativement être payée au plus tard à la clôture des engagements du rallye, soit le 17 mai 2021.

La SCUDERIA ORIENTE informera l'équipage de l'acceptation de son inscription par retour de mail.

1.2 Charte de bonne conduite

Chaque pilote, copilote, membres de leur équipe ainsi que la famille de l'équipage, s'engagent sur l'honneur à respecter à chaque instant la charte de bonne conduite consistant pendant l'ensemble du rallye (reconnaisances, vérifications, briefing, podium et remise des prix) à :

- Respect de la réglementation technique de la voiture
- Respect de la réglementation générale de la FFSA
- Respect des créneaux horaires et des dispositions particulières prévus par l'organisateur
- Respect des autres concurrents
- Respect de l'identité visuelle lié à tout support du ALERIA HISTORIC RALLY TROPHY
- Respect des officiels de l'organisation du rallye et des représentants de la SCUDERIA ORIENTE

D'une manière générale, il ne sera acceptée aucune atteinte à la réputation et aux intérêts du ALERIA HISTORIC RALLY et de la SCUDERIA ORIENTE, de ses dirigeants et partenaires ou aux relations normales que chaque concurrent doit entretenir avec les organisateurs du rallye et les autres concurrents de l'épreuve.

En cas de non-respect de ces règles, la SCUDERIA ORIENTE aura la faculté d'exclure un concurrent du rallye (ou la charte de bonne conduite n'a pas été respecté).

Par le seul fait de signer le dossier d'engagement, l'équipage accepte les termes du présent règlement et s'engage à dans la lettre comme dans l'esprit.

1.3 Accès aux règlements et notes publiés par la SCUDERIA ORIENTE

Notre site internet www.aleriahistoricrally.fr est le site officiel du rallye pour les informations utiles concernant les notes sportives, notes techniques (et sur notre page facebook : aleriahistoricrally), communiquées de presse, résultats, classements, etc.

REGLEMENT TROPHY "GRAVEL - ASPHALT" ALERIA HISTORIC RALLY

ARTICLE 2 – CLASSEMENT DU TROPHY « Gravel – Asphalt »

Il sera établi un classement scratch :

- Pour les 3 premiers du **TROPHY** qui auront participé avec la même voiture
- Pour le 1^{er} équipage féminin du **TROPHY** qui aura participé avec la même voiture
- Pour le 1^{er} équipage qui aura couru l'asphalte et la terre avec 2 voitures différents – CATEGORIE 2 VOITURES
- Pour le 1^{er} équipage J2 (2WD et 4WD tout confondu) – CATEGORIE J2

Ex-aequo : en cas d'ex-aequo, sont départagés par la qualité des places obtenues, à savoir le nombre de 1^{ères} places associées au meilleur, puis (à défaut ou en cas d'ex-aequo) le nombre de 2^{èmes} places, etc...

ARTICLE 3 – PRIX DU TROPHY « Gravel – Asphalt »

1 ^{er} scratch TROPHY	1 engagement au TROPHY pour 2022 + 1 montre B.R.M. pour le pilote et 1 pour le copilote
2 ^{ème} scratch TROPHY	1 lot GT2i
3 ^{ème} scratch TROPHY	1 lot GT2i
1 ^{ER} équipage féminin TROPHY	1 montre B.R.M pour la pilote et 1 montre pour la copilote
1 ^{er} CAT. 2 voitures	1 lot GT2i
1 ^{er} CAT. J2	1 lot GT2i

En option :

Gentleman (le plus âgé)	Trophée « Senior » Pierre DELAUNAY
La plus petite cylindrée	Trophée « petite cylindrée »
Meilleur performer	Trophée Jean-charles MARTINETTI

Tirage au sort : lors de la soirée de remise des prix organisée au domaine TERRA VECCHIA « Veni e posa », Il sera mis en jeu 2 stages de pilotage chez SMG ICE DRIVING / LAPONIE / 1 pour le pilote – 1 pour le copilote. Seuls les équipages présents pourront y prétendre.

ARTICLE 4 – VOITURES ADMISES

Le ALERIA HISTORIC RALLY TROPHY "Gravel – Asphalt" se dispute avec tous les véhicules admissibles mentionné dans les règlements VHC asphalt et gravel – article 4.1P – voitures et équipements + sont également admis les véhicules de la catégorie CLASSIC.

Pour rappel, les véhicules de la période J2, liste ci-dessous ne peuvent pas concourir pour le classement scratch du TROPHY et la victoire finale absolu, mais seront récompensés pour la catégorie J2.

- **Toyota 165/185**
- **Ford Sierra 4WD**
- **SUBARU Legacy**
- **Lancia Delta**
- **Mazda 323**

ARTICLE 5 – IDENTIFICATION

5.1 Exploitation de l'image

La participation au ALERIA HISTORIC RALLY **TROPHY** « Gravel – Asphalt » entraîne de plein droit pour la SCUDERIA ORIENTE d'utiliser le nom, la voix et/ou l'image du pilote et de son copilote ainsi que leurs performances, leurs résultats et l'image de leur voiture pour toute action de relation publique, promotionnelle ou publicitaire.

Cette disposition est valable pour le monde entier.

5.2 Voiture

Les concurrents doivent obligatoirement apposer sur leur voiture toutes les publicités conformes au plan d'identification du ALERIA HISTORIC RALLY **TROPHY**.

REGLEMENT TROPHY "GRAVEL - ASPHALT" ALERIA HISTORIC RALLY

ARTICLE 6 – VERIFICATIONS TECHNIQUES

Les voitures inscrites au ALERIA HISTORIC RALLY *TROPHY* se trouvent sous la juridiction des officiels du rallye. Avec l'accord du collège des commissaires sportifs du rallye, les officiels peuvent procéder à des vérifications à tout moment pendant le rallye pour vérifier la conformité des voitures engagés au ALERIA HISTORIC RALLY TROPHY.

ARTICLE 7 – REMISE DES PRIX - SOIREE DE CLOTURE – BUFFET DINATOIRE – « CENA »

A la fin du rallye, la SCUDERIA ORIENTE organise une soirée de clôture, ou aura lieu la remise des prix du *TROPHY*.

Sont invités à la soirée de clôture TOUS les équipages ayant participé au TROPHY « Gravel – Asphalt ».

Les invitations seront remises lors des vérifications administratives – 1 pour le pilote – 1 pour le copilote (A présenter obligatoirement à l'entrée de la soirée)

Les équipages suivants doivent obligatoirement être présents à cette cérémonie :

- Les 3 premiers du classement général du ALERIA HISTORIC RALLY *TROPHY* « Gravel – Asphalt
- Le 1^{er} équipage féminin *TROPHY*
- Le 1^{er} équipage CATEGORIE 2 VOITURES
- Le 1^{er} équipage CATEGORIE J2

Les concurrents absents, sans motif justifié, ne peuvent prétendre percevoir leur prix.

La soirée de clôture se tiendra, sous réserve des mesures sanitaires :

- **Le samedi 12 juin 2021 à partir de 21h00 au Domaine de TERRA VECCHIA – restaurant « VENI e POSA »**

Pour les personnes souhaitant assister à la soirée de clôture (autres que celles nommées à l'article ci-dessus)

Les réservations devront être effectués auprès du service réservation de « VENI e POSA ».

Réservation obligatoire jusqu'au jeudi 10 juin 2021 – 14h00

Téléphone : 06 14 51 44 52 et/ou par mail : vtraiteur@gmail.com

Tarif par personne = 70 euros